



LE NANT DU PARADIS

LE JOURNAL DE LA VIE
DE LA COMMUNE DE
PRESINGE



LÉGISLATURE 2025-2030

Une nouvelle législature vient de commencer le 2 juin dernier.

Avant de parler du futur, nous tenons à remercier chaleureusement Messieurs Jean-François Beausoleil, Christophe Bongard, Paulo Rodrigues da Guerra et Jacques-André Romand, conseillers municipaux qui ont terminé leur mandat le 31 mai. Leur travail et leur implication au sein du Conseil municipal de Presinge pendant la précédente législature ont été précieux et fort utiles.

Madame Emmanuelle Spinedi a décidé de ne pas prendre un mandat supplémentaire comme adjointe au maire. Toute notre gratitude lui est adressée pour son engagement politique durant quatorze années, tout d'abord en tant que conseillère municipale puis en qualité d'adjointe au maire ces cinq dernières années.

Monsieur Bernard Mittey a également terminé son mandat en tant qu'adjoint au maire au 31 mai. Tous nos remerciements lui sont adressés pour tout le travail exécuté pendant ces années de fonction et pour son investissement humain.

A la suite des élections de ce printemps, le Conseil municipal de Presinge pour la législature 2025-2030 se compose de : ↘

Nous les félicitons pour leur élection et leur savons déjà gré pour leurs actions dans la politique communale.

Enfin, le conseil administratif de la commune est formé de :

Serge BROQUARD (Vision globale)
Edgar CARDOSO INACIO (Alors Presinge !)
Rémy TAVERNIER (Ensemble pour Presinge)

Pour la première année de la législature, Monsieur BROQUARD fonctionnera en qualité de maire.

Nous leur souhaitons à tous la bienvenue.

Lors de la séance d'installation du nouveau conseil municipal le 2 juin dernier, les membres du Conseil municipal élus ont prêté serment dans les mains du doyen d'âge.

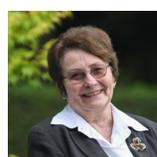
Par ailleurs, le nouveau Conseil municipal a procédé à l'élection du bureau du Conseil qui se compose comme suit pour la période du 1^{er} juin 2025 au 31 mai 2026 :

Président : Monsieur Jean-Pierre RENGGLI
Vice-président : Monsieur Thomas LÄSER
Secrétaire : Madame Caroline RADICE

Pour finir, les membres du Conseil municipal ont décidé de leur répartition dans les différentes commissions pour les cinq prochaines années. Voici leur composition : →



BROQUARD
Patricia
Vision globale



DEMONT
Marie-France
Vision globale



GAILLARD
Jean-Paul
Alors Presinge!



KHETIB GRUNDY
Sofia
Alors Presinge !



KÖHL
John
Vision globale



LADDI
Snoussi
Ensemble pour
Presinge



LÄSER
Thomas
Alors Presinge !

COMMISSIONS	CA RESPONSABLE	PRESIDENCE	MEMBRES
COHESION SOCIALE	R. Tavernier	E. Rossi	S. Khetib Grundi S. Laddi J-M. Thorens
ECOLE, JEUNESSE & SPORT	R. Tavernier	S. Laddi	P. Broquard J-M. Thorens
CULTURE, MANIFESTATIONS & COMMUNICATION	R. Tavernier	J. Somolinos	P. Broquard J-P. Gaillard S. Laddi
BATIMENTS	S. Broquard	J-P. Gaillard	M-F. Demont J-P. Renggli J. Somolinos
DEVELOPPEMENT DURABLE & ENVIRONNEMENT	E. Cardoso Inacio	P. Broquard	S. Laddi T. Läser
ROUTES, ASSAINISSEMENT, TRANSPORTS & SECURITE	E. Cardoso Inacio	T. Läser	J. Köhl J. Somolinos J-M. Thorens
FINANCES	S. Broquard	S. Khetib Grundi	M-F. Demont J. Köhl J-P. Renggli E. Rossi
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE & PROJETS DE DEVELOPPEMENT	S. Broquard E. Cardoso Inacio R. Tavernier	J. Köhl	P. Broquard J-P. Gaillard S. Khetib Grundi T. Läser J-P. Renggli E. Rossi



RENGGLI
Jean-Pierre
Vision globale



ROSSI
Emmanuel
Alors Presinge !



SOMOLINOS
Jérôme
Ensemble pour
Presinge



THORENS
Joseph-Marie
Alors Presinge !



TAVERNIER
Rémy
Ensemble pour Presinge

BROQUARD
Serge
Vision Globale

CARDOSO INACIO
Edgar
Alors Presinge !

GENÈVE CONSULTE LES PERSONNES PROCHES AIDANTES POUR MIEUX LES SOUTENIR

De plus en plus de Genevoises et de Genevois soutiennent un proche en perte d'autonomie, souvent sans reconnaissance officielle. Pour améliorer leur quotidien et développer de nouvelles mesures à leur égard, le canton de Genève lance une vaste consultation via un questionnaire anonyme ouvert à toutes les personnes concernées.

La collecte des réponses est ouverte jusqu'à fin juillet 2025.

Dès aujourd'hui, les personnes vivant à Genève qui soutiennent régulièrement un proche en perte d'autonomie sont invitées à partager leur expérience via un questionnaire en ligne. Avec l'objectif d'adapter au mieux les mesures de soutien, le canton lance cette enquête en s'appuyant notamment sur le Panel des seniors, une plateforme de consultation créée en 2024 par le département de la cohésion sociale (DCS). Rappelons qu'en Suisse, une personne sur quatre est proche aidante, assumant sans statut officiel des tâches essentielles comme les soins, l'accompagnement ou l'aide administrative.

Les personnes proches aidantes peuvent déjà accéder à divers dispositifs d'aide tels qu'une ligne téléphonique directe, des solutions de répit hors ou à domicile, des groupes de paroles, des contenus informatifs, des ateliers de sensibilisation, mais aussi des séjours de vacances, un soutien social et administratif, ainsi qu'une carte d'urgence.



Pour aller plus loin, chaque avis compte.

L'objectif de cette consultation est de connaître davantage les situations de proche aide à Genève, d'évaluer les prestations existantes et d'explorer de nouvelles pistes de soutien. "Il est souvent très complexe d'allier vie personnelle et vie professionnelle en parallèle d'un rôle de proche aidant que l'on n'a pas forcément choisi. Notre objectif est de développer un mode de reconnaissance cantonal adapté aux besoins réels, ce qui implique d'associer les personnes concernées à ce processus", souligne Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat chargé du DCS.

Vous souhaitez participer à l'enquête ou consulter toutes les mesures d'aide disponibles pour les personnes proches aidantes ? Rendez-vous sur : procheaidance.ge.ch.

RISQUE D'INCENDIE !

Les batteries et les appareils électriques doivent être rapportés au point de vente ou de collecte.

Des visseuses sans fil aux appareils photo en passant par les téléphones portables et les ordinateurs, d'innombrables appareils électriques et électroniques contiennent des batteries lithium-ion, qui peuvent être dangereuses si elles ne sont pas manipulées ou éliminées correctement. Toutefois, ces appareils contiennent également de précieuses matières premières que l'on peut réutiliser grâce au recyclage.

Une élimination correcte est donc doublement intéressante : à l'égard de l'environnement et à l'égard de la sécurité.

Comment éliminer les accumulateurs lithium-ion correctement ?

En prenant quelques précautions simples, vous pouvez contribuer à réduire le risque d'incendie lié aux accumulateurs au lithium.

Vapoteuses ou cigarettes électroniques

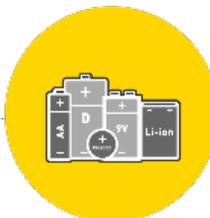
En Suisse, les e-cigarettes peuvent être retournées gratuitement dans tous les points de vente qui proposent la vape dans leur assortiment, même sans en acheter de nouvelles.

Appareils électriques et électroniques

Le commerce a une obligation légale de reprise et les consommatrices et consommateurs une obligation légale de restitution. Les appareils électriques et électroniques peuvent être retournés gratuitement partout où ils sont vendus, même sans en acheter de nouveaux.

Piles & accumulateurs

En Suisse, le commerce et les points de vente sont tous soumis à une obligation légale de reprise. Les piles et les accumulateurs peuvent être retournés gratuitement partout où ils peuvent être achetés, même sans en acheter de nouveaux.



Pour davantage d'informations : risqueincendie.ch

LUTTONS CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique tigre est une espèce exotique envahissante qui colonise progressivement l'Europe et est actuellement identifiée sur au moins une dizaine de communes.

Afin de limiter les nuisances pour les habitants et protéger la santé publique, le canton de Genève a pour objectif de maintenir les populations de moustiques tigres au plus bas afin de prévenir l'émergence de maladies tropicales.

Voici les recommandations du canton pour tenir le moustique tigre à distance :

- Ne pas laisser dehors des objets (bâches, jouets, pneus, etc.) qui peuvent retenir de petites flaques
- Ne pas utiliser de produits non ciblés qui détruisent les prédateurs du moustique tigre
- Retourner tous les pots ou récipients inutilisés
- Vider au moins une fois par semaine tout récipient ouvert contenant de l'eau
- Fermer hermétiquement tous les récipients qui ne peuvent pas être vidés (réservoirs, pieds de parasols, etc.)
- Si possible, mettre du sable pour éviter la présence d'eau.

Gratuit cette année pour le public : un anti-larve adapté et facile à utiliser

Dans le cadre d'une action pilote inédite, l'Etat de Genève remet gratuitement au public concerné - confronté à une présence confirmée de moustiques tigres, sur une commune où des signalements ont été transmis - un anti-larve "BTI", dénommé VectoBac®, particulièrement facile à doser et à stocker car se présentant sous forme de granulés.

Pour en savoir plus et trouver le bon anti-larve : www.ge.ch/moustique-tigre

© Copyright (c) 2023 NuayLub/Shutterstock

COIN WORKING



UN BUREAU À VOTRE PORTE | MEINIER

Un bureau à votre porte – Meinier

L'espace de Coworking (inauguré fin 2024) est à disposition des personnes souhaitant télétravailler dans le bâtiment du XIX^{ème} - en face de l'église - au 1^{er} étage au-dessus de la crêperie L'Atelier / filiale postale (rte de La-Repentance 94, entrée côté jardin).

Veuillez vous adresser aux gérantes de la crêperie sur place (ou par mail à latelier1252@gmail.com) pour accéder au local du coworking.

Tarifs:

1 heure = fr. 5.-

1/2 journée = fr. 20.-

1/2 journée étudiants < 26 ans (attestés) = fr. 10.-
abonnement possible sur demande

Horaires d'ouverture de la crêperie / coworking : www.l-atelier.me/fr



VIE COMMUNALE

Fermeture de la douane de Cara entre 21h et 06h

Installation de deux barrières amovibles manuellement.

Pour mémoire, dans le cadre de la démarche transfrontalière « Mobilité Pendulaire Chablais », deux essais successifs de fermeture à la circulation de la douane de Cara ont été menés.

Le premier de 22h à 5h à l'automne 2022 et le second de 21h à 6h au printemps 2023, ce dernier ayant été acté par l'arrêté de réglementation du trafic du 24 juillet 2023.

Néanmoins, dans le but de faire respecter ledit arrêté relatif aux horaires de passage de cette douane, d'en pérenniser l'effet et surtout de limiter les nuisances sonores pour les riverains, il a été décidé d'installer ces deux barrières amovibles. Elles sont en fonction depuis fin avril 2025.

Eclairage public éteint

Depuis le 7 avril 2025, l'éclairage public des routes cantonales de notre commune a été progressivement éteint, conformément au plan OptimaLux du Conseil d'Etat.

Ce plan vise à éteindre de manière permanente l'éclairage public sur le domaine public cantonal, à l'exception des passages piétons et de certaines zones spécifiques.

Pour plus d'informations sur le déploiement de ces extinctions, nous vous invitons à consulter le site : optimalux.ge.ch

Association presingeoise pour un futur sans FCC CERN

(Futur Collisionneur Circulaire du CERN)
L'association qui a vu le jour le 27 mai 2025 est née de l'inquiétude de quelques Presingeois face au projet FCC CERN.

La composition du comité de l'association est la suivante : Monsieur Philippe Krum (président), Monsieur Jean-Marie Borgeaud, Madame Martine Gaillard, Monsieur François Poget, Madame Claude Schaeppi et Madame Fabienne Tosi.

Pour tous renseignements, contacter Madame Fabienne Tosi : tosif@bluewin.ch ou tel 078 820 97 53.

Generali Genève Marathon

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui ont œuvré le dimanche 11 mai 2025 afin de ravitailler les plus de 5500 coureurs ayant passé dans notre village.

Entr'Aînés

Programme Été 2025

- **Mercredi 2 juillet : Téléphérique du Salève**
- **Mercredi 6 août : Estavayer-le-Lac**
- **Mercredi 3 septembre : Presinge**

Ce programme peut être modifié en fonction de la météo.

Ce sont des marches faciles, parfois des découvertes, et le plaisir de se retrouver. Le bon déroulement de ces marches est assuré, mais la responsabilité en cas de problème revient aux marcheurs.

Les rendez-vous sont à la salle communale.

Inscriptions et renseignements auprès de Mme I. Schierz au 022.759.16.26 ou i.schierz@bluewin.ch



Fête des Promotions des écoles de Presinge et de Gy

La manifestation se déroulera à Presinge le vendredi 27 juin 2025 selon le programme suivant :



Promotions scolaires des écoles de Gy et de Presinge

Vendredi 27 juin 2025
Parc devant la salle communale de Presinge

Une soirée festive et familiale
Venez célébrer la fin de l'année scolaire avec les élèves et les familles dans une ambiance chaleureuse

PROGRAMME DE LA FÊTE

- 18h30: partie officielle
- 19h00: spectacle des écoles
- 20h00: apéritif offert par les communes de Gy et Presinge
- 20h30: repas
- 21h00: disco
- 23h00: fin de la manifestation

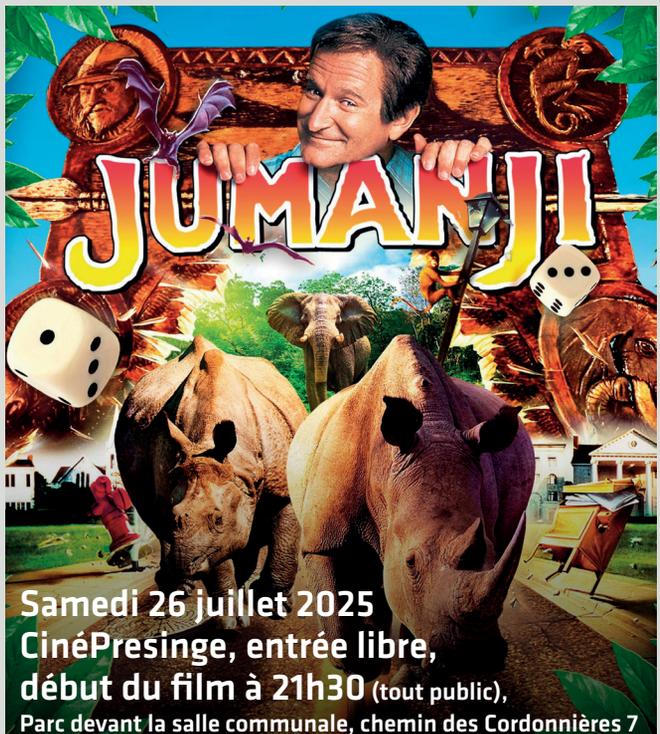
La buvette est tenue par l'Association des parents des élèves de Gy et Presinge (APEGP).



CinéPresinge

Pour la 3^{ème} édition, la commission Culture et Manifestations vous propose la projection, en plein air, d'un film tout public le samedi 26 juillet 2025 à 21h30.

LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS DE PRESINGE 



Samedi 26 juillet 2025
CinéPresinge, entrée libre,
début du film à 21h30 (tout public),
Parc devant la salle communale, chemin des Cordonnières 7

CINEMA EN PLEIN AIR. EN CAS DE MAUVAIS TEMPS, LA SÉANCE SE DÉROULERA DANS LA SALLE COMMUNALE.



MAIRIE DE PRESINGE

116 route de Presinge
1243 PRESINGE
Tél : 022 759 12 52
E-mail : info@presinge.ch
Site : www.presinge.ch

HORAIRE D'OUVERTURE
Mardi : de 8h à 10h
Mercredi : de 10h à 12h30
Jeudi : de 16h30 à 18h
Vendredi : de 10h à 11h30

Ou sur rendez-vous

Le guichet sera exceptionnellement fermé du 10 au 12 septembre 2025.

RÉCAPITULÉ DES MANIFESTATIONS

21 JUIN : SOIRÉE GRILLADES - AMICALE 1243

27 JUIN : FÊTE DES PROMOTIONS À PRESINGE

2 JUILLET : MARCHE DES ENTR'AÎNÉS

26 JUILLET : CINÉPRESINGE

1^{ER} AOÛT : FÊTE NATIONALE

6 AOÛT : MARCHE DES ENTR'AÎNÉS

3 SEPTEMBRE : MARCHE DES ENTR'AÎNÉS

9 SEPTEMBRE : SORTIE DES AÎNÉS



Mobiltri 2025 - Déchets encombrants et spéciaux

Prochains passages des camions Mobiltri à Presinge, de 13h30 à 18h30, les 2 et 3 juillet, 6 et 7 août, 3 et 4 septembre.

Bibliobus 2025

Le bibliobus sera présent devant la Mairie, de 10h30 à 12h30, les 2 juillet, 27 août et 24 septembre.

Maquette et mise en page : Expression créative
Crédits photos : Jean-Charles Rochat & commune de Presinge
Impression : Imprimerie du Moleson SA